

## Compte rendu du Conseil Municipal - Séance du 30 janvier 2014.

L'an deux mil quatorze le trente janvier à vingt heures, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent MICHEL, Maire.

**Présents :** MM. MICHEL Laurent, CORNU Marie-Thérèse, GRIVOLLA Gabriel, CHOLLAT Gérard, ALBERT Claude, BARBIER Joseph, DESROCHE Henri, CHANARON Christian, CHARVET Bertrand, CHAUT-SARRAZIN Agnès, GUILLAUD Myriam, MOREL Serge,.

**Excusée :** Mme VITETTA Christiane.

**Absente :** Mme BONNARGENT Anouk.

Monsieur Bertrand CHARVET a été nommé secrétaire.

Monsieur le Maire ouvre la séance par la lecture du compte rendu de la séance du 19 décembre 2013. Le Conseil municipal, à l'unanimité adopte le compte rendu.

### **N° 2014 -001 - Objet : Compte Administratif 2013.**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie-Thérèse CORNU, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013 dressé par Monsieur Laurent MICHEL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Compte administratif principal	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent
Résultats reportés	95995.99			63484.05	32511.94	
Opérations de l'exercice	155761.79	206190.41	326713.47	430776.26	482475.26	636966.67
Totaux	251757.78	206190.41	326713.47	494260.31	578471.25	700450.72
Résultat de clôture	45567.37			167546.84		121979.47
Restes à réaliser	11900.00	10300.00			11900.00	10300.00
Totaux cumulés	263657.78	216490.41	326713.47	494260.31	590371.25	710750.72
Résultats Définitifs	47167.37			167546.84		120379.47

2°) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumé ci-dessus.

### **N° 2014-002 - Objet : Compte de Gestion 2013.**

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2013 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes :

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **N° 2014-003 – Objet : Affectation du résultat.**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Laurent MICHEL, Maire, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :

167.546,84 €

Décide, à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+104062.79
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 63484.05
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser)	+167546.84
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u> R 001 (déficit de financement)	- 45567.37
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-1600.00
Besoin de financement	
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E</b>
	- 47167.37
<b>AFFECTATION = C</b>	+167546.84
<b>Affectation en investissement (1068)</b>	+100000.00
<b>Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	+ 67546.84

## **Point sur les travaux bâtiments et voirie**

### **Bâtiments :**

Appartements communaux : Suite aux départs de deux locataires, un rafraichissement des peintures de certaines pièces a été réalisé par l'entreprise Guillaud pour un montant de 5690.40 euros TTC.

Pour l'appartement situé à l'étage côté sud, rénovation d'une chambre et pour l'appartement situé au rez de chaussée, rénovation de la cuisine et du salon.

Contrôle des cloches de l'église : Suite à la visite de contrôle il n'a pas été détecté de problème.

Suivi énergétique des bâtiments.

Le SEDI a décidé d'expérimenter un dispositif spécifique qui consiste à mutualiser les compétences en énergie d'un technicien spécialisé dont le rôle est d'accompagner les petites communes dans l'amélioration énergétique de leur patrimoine. L'association AGEDEN a donc été missionnée pour conduire cette expérimentation dans le cadre de son partenariat avec le SEDI. Des capteurs ont été placés sur différents bâtiments pendant une semaine environ. Au vu des éléments enregistrés, un bilan du suivi énergétique sera établi et des préconisations de travaux seront proposées si nécessaire.

Travaux prévisionnel pour 2014. La commission se réunira le mercredi 12 février à 19 heures.

### **Voirie :**

Curage des fossés : l'entreprise Durand réalise actuellement les travaux de remise en état des fossés sur les chemins suivants :

- chemin de chélieu
- chemin de la Fauconnière
- chemin de Saint André
- chemin du Tramoley
- chemin du Treylard

Elagage : l'entreprise Dumont va procéder à la coupe au lamier des grosses branches qui dépassent sur le domaine public sur le territoire de la commune.

## **Compte rendu des syndicats et de la communauté de communes**

### **Syndicat des Eaux :**

Les points principaux suivants ont été débattus :

- débats d'orientation budgétaire pour 2014
- points sur les travaux réalisés en 2013
- prévision de travaux à réaliser en 2014. Pour la commune déplacement d'une canalisation d'eau chemin de la Fauconnière et interconnexion du réseau chemin du Souzan.

### **SMABB :**

Des travaux de curage des pièges à gravier vont se réaliser le long de la bourbre et notamment celui de la commune.

## CCVT

-Médiathèque : Le nom qui a été retenu pour ce bâtiment est La Passerelle.

D'autre part les travaux démarrent début février.

-Budget : Vote du compte administratif 2013. Le vote du budget primitif est reporté compte tenu de la forte baisse de la taxe CVAE. Des recherches d'économies sur le budget de fonctionnement sont en cours actuellement. L'enveloppe du fonds de concours accordée annuellement aux communes diminuera et passera de 250 000 euros à 100 000 euros.

- Vente d'un terrain de la zone industrielle située vers la SAMSE, pour l'implantation d'une entreprise.

- Centre nautique : les travaux de mises aux normes de l'accessibilité du bâtiment vont démarrer très prochainement.

- Validation de la dotation de solidarité communautaire attribuée à chaque commune pour 2014.

### **Ronde d'un art du monde – mise en place du projet.**

La mise en place de cette œuvre devrait se réaliser fin mars début avril. C'est l'artiste isérois qui siègera sur la commune. L'œuvre sera réalisée en pierre et représentera un jardin japonais. Elle sera implantée sur la place du village. La commission voirie est chargée de préparer le terrain par la réalisation d'une plateforme en galet.

### **Compte rendu commission urbanisme**

La commission a étudié les dossiers suivants avec avis favorable :

- Déclaration de travaux de M. Susnjara pour la modification d'ouverture en façade et en toiture de sa maison sise chemin du Moriot

- Déclaration de travaux de M. Picot pour la création d'une gloriette chemin de Chélieu

- Permis de construire de M. Guillaud Nicolas pour la construction d'une maison individuelle allée des Grebilles.

D'autre part, la commune instruit depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 les certificats d'urbanismes a) et b) ainsi que les déclarations préalables.

### **CISPD**

Le service intercommunal de la sécurité et de la prévention de la délinquance propose aux communes intéressées, la mise en place d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière destinée aux seniors et aux titulaires du permis de conduire depuis plus de 15 ans. Cette action sera animée par la Prévention Routière de l'Isère.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

### **Questions diverses**

Le Maire propose de faire un repas de fin de mandat le 28 février 2014. Monsieur le Maire s'occupe de l'organisation.